

SIGNALER UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

Roanne



Vous constatez un problème sur l'espace public de la Ville de Roanne ou de l'Agglomération :

problème de chaussée, de trottoir, d'éclairage public, de feux tricolores, de propreté urbaine, d'espace vert ou autre ? Une démarche en ligne est à votre disposition.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Pour signaler un problème sur l'espace public, un formulaire en ligne est à votre disposition :



JE SIGNALE UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

Votre signalement sera envoyé automatiquement au service concerné et vous pourrez suivre l'avancée de votre demande tout au long de son traitement.

Pour la Ville de Roanne le service proximité reste à votre disposition :

> Par mail : proxi@ville-roanne.fr

- › Par téléphone au 04 77 23 20 00, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

- Les demandes traitées par le service Proximité relèvent du domaine des petites interventions.
- Une réponse personnalisée peut vous être apportée en fonction de votre demande.

En cas de demande d'amélioration importante

La ville de Roanne vous invite à vous rapprocher de votre conseil de quartier pour exposer votre requête (exemple : rénovation complète d'une rue).

Les conseils de quartier travaillent en étroite collaboration avec les services de la ville de Roanne et sont souvent à l'origine d'amélioration.

Les demandes importantes sont ainsi validées par vos élus, puis chiffrées pour être inscrites dans un budget à venir. Ces demandes sont ainsi priorisées, et inscrites aux budgets en fonction des capacités de la ville à engager ces dépenses.



CONTACTS

Service Proximité - Signaler un problème sur l'espace public

 Centre Administratif Paul
Pillet - Place de l'Hôtel de
Ville
42300 Roanne

 0477232000

 Site Internet

 Courriel

 Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

